



Résiliation de contrat assurance

Par **POCKER**, le **08/05/2016** à **17:45**

Bonjour

Je suis en litige depuis de nombreux mois avec la compagnie Allianz via un courtier en assurances.

En effet j'étais possesseur d'un engin motorisé non immatriculé et utilisable que sur terrain privé tombé en panne et vendu pour pièces détachées.

Je n'arrive pas à faire résilier le contrat car le courrier de vente envoyé au courtier début Aout n'a pas été reçu par ce dernier.

Suite aux relances j'ai donc envoyé un nouveau courrier en recommandé le 30 mars à Allianz avec copie du document de vente et sur les conseils de mon avocat d'un chèque au prorata temporis du délais d'assurances entre la période initiale de début du contrat et la date du 30 mars 2016.

Or Allianz continue à me poursuivre en me demandant de payer des frais complémentaires et me signifiant une résiliation, pour non paiement de primes.

Je trouve cela parfaitement scandaleux.